

# Nouvelle lampe de sûreté

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 13

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179867>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et n'auriez-vous, ce soir, quitté votre demeure  
 Que pour vous divertir et pour abrégier l'heure?...  
 Oh ! non, il n'en est rien : guidant ici vos pas,  
 La douce charité vous a dit, n'est-ce pas ?  
 Qu'il faut à tout malheur un regard sympathique :  
 Oui, tournez vos regards vers le nord de l'Afrique!...

Vous dont les prés, les champs vont germer et verdier,  
 Qui verrez ce beau lac à vos yeux resplendir  
 Et refléter bientôt la riante parure  
 Des dons toujours nouveaux d'une riche nature,  
 Vous savez que là-bas, des fléaux destructeurs  
 Ont ravagé le sol et fait couler des pleurs :  
 Vous savez qu'on y souffre et qu'on vous tend la main,  
 Qu'on appelle et gémit;... vous savez que la faim,  
 L'impérieuse faim dont la voix est terrible  
 Y poursuit son chemin, persistante, impassible,  
 Qu'elle y blémit les fronts, se peint sur tous les traits,  
 Que la vie, où nous tous trouvons quelques attraits,  
 N'est pour ces pauvres gens qu'une longue agonie !

Je ne vous dirai point cette scène inouïe  
 Où l'on voit une mère, au pied d'un vieux grabat,  
 Pleurer sur ses enfants que la faiblesse abat,  
 Sans force et sans secours, dans sa triste demeure,  
 Pour combattre le mal qui s'accroît d'heure en heure.  
 Accroupis sous la faim, on les entend gémir,  
 Ces malheureux enfants : tous les trois vont mourir!...

Et que fait cette femme en ce moment suprême?...  
 Oh ! martyre de mère, oh ! sacrifice extrême!..  
 Pour les sauver, il faut quelque aliment.  
 Elle lutte, elle hésite, et, folle en son tourment,  
 Immole l'un d'entr'eux!... Faut-il donc que j'achève?...  
 Sur ce récit navrant, hâtons-nous, faisons trêve....

Mais je vous le demande à vous tous, aux parents,  
 Qui mettent leur espoir, leur joie en leurs enfants :  
 S'il survenait un temps, une épreuve funeste  
 Qui fit sentir à tous la justice céleste,  
 Qui vous privât de tout, oui, même de ce pain  
 Que vos petits enfants demanderaient en vain,  
 Que feriez-vous?... En proie au fléau redoutable,  
 Vous chercheriez partout une main secourable,  
 Vous pousseriez ce cri de profonde douleur  
 Que l'Arabe, en ce jour, adresse à votre cœur!...

Eh bien montrez, montrez à ces fils du prophète,  
 Qu'à pratiquer le bien votre âme est toujours prête;  
 De la chrétienne loi, montrez-leur la beauté :  
 Tolérance et pardon ; amour et charité !  
 Apportez votre obole à cette œuvre bénie,  
 Donnez au malheureux, secourez l'Algérie !

26 mars 1868.

L. M.

### Nouvelle lampe de sûreté.

Cette lampe, destinée à être employée dans les magasins d'huile de pétrole, éther, alcool et autres matières volatiles dont la vapeur est inflammable, a pour inventeur M. Boulanger, ferblantier, à Paris. Elle vient d'être l'objet d'un rapport de M. Clerget à la Société française d'encouragement. Voici l'analyse de ce rapport.

M. Clerget rappelle les principes sur lesquels est fondée la construction de la lampe de sûreté inventée par Davy ; il signale les inconvénients que présentait la construction primitive de cet appareil, qui donnait trop peu de lumière, et où l'ouvrier pouvait aisément mettre la toile métallique en contact avec la flamme, après avoir fait connaître le nombre

croissant d'explosions fatales qui ont eu lieu en cinq ans, de 1850 à 1855, dans les mines d'Angleterre ; il indique les essais faits en Angleterre pour la perfectionner. Il donne ensuite une description de la lampe Morisson, qui paraît être considérée, à présent, comme la meilleure lampe de sûreté.

La lampe proposée par M. Boulanger pour les usages domestiques et industriels est une simplification de cette lampe Morisson, en tenant compte des circonstances spéciales dans lesquelles elle doit être employée. Elle se compose d'une petite lampe ordinaire sur laquelle est fixé, par un mouvement de baïonnette, un appareil de sûreté formé : 1° dans le bas, d'une étroite couronne en fer-blanc percée de trous garnis de toile métallique pour fournir à la flamme un courant d'air convenable ; 2° d'une couronne en verre épais donnant toute la lumière nécessaire ; 3° d'un cylindre ou chapeau en toile métallique de même diamètre que la couronne en verre et faite avec un tissu dont les fils et les mailles sont conformes aux principes adoptés par Davy. Cette lampe, qui peut être portée aisément, accrochée à un clou ou posée avec stabilité comme une lanterne ordinaire, ne coûte que le quart du prix d'une lampe Morisson, est un bon préservatif contre les accidents qui pourraient résulter des vapeurs d'éther, de pétrole, d'huiles de chiste, d'alcool ou autres liquides dont les émanations sont facilement inflammables et qui sont maintenant dans les magasins d'un grand nombre d'industriels et de commerçants. Le comité des arts économiques propose donc de remercier M. Boulanger de la communication qu'il a faite à la société et d'insérer le rapport dans le *Bulletin* avec une figure de la lampe proposée.

Lorsque, en automne 1812, l'armée française se trouvait en face des Russes, il arrivait assez souvent que dans les rares loisirs que leur laissait le service, quelques officiers aimassent à se livrer au plaisir de la chasse. Un jour, l'un d'eux, demandant à son colonel une permission, pour se livrer à son exercice favori, reçut cette réponse : Oui, mais souvenez-vous que nous sommes en présence de l'ennemi. Si vous ne reparaissez pas, vous serez fusillé comme déserteur.

Un de nos amis de la Suisse allemande, qui écrit le français comme il le parle et s'amuse à composer des charades, nous faisait lire celle-ci, inscrite sur son calepin :

Mon *bremier*, il a des dents ;

Mon *segond*, il a des dents ;

Mon *troisième*, il a encore des dents ;

Mon *tout*, il n'a pas de dents, mais il dévore plus que les autres.

Et comme nous cherchions à deviner le mot sans pouvoir le trouver, notre ami s'écria :

— Rien de plus facile. C'est *Chalousie* (jalousie) *chat-loup-scie* !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.